

Côte-d'Or

magazine



BUDGET DÉPARTEMENTAL 2018 LES SERVICES DU DÉPARTEMENT EN ACTION



**Le monde associatif,
force vive du territoire**

> À lire en p.6

N° 178 Janvier-Février 2018



www.cotedor.fr

ESPACE JEUNES P.14

Les Conseillers Départementaux Juniors
prêts pour une nouvelle mandature !

ACTUS P.18

La Côte-d'Or à l'heure
du changement climatique

SORTIR P.26

À Pas Contés,
émerveillez-vous !

+ de 100 exposants, conférences, animations... Tout pour préparer et bien vivre sa retraite.

Bien vieillir en Côte-d'Or

5^e salon des seniors

Entrée gratuite

22/23
mars
2018

Parc
des Expositions
Dijon



Carsat
Bourgogne
Franche-Comté

Centre
national
retraite
services

Assurance
Retraite

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

CNRACL

Assurance
Maladie
2018-2019

ircantec
La retraite complémentaire publique

ars
Le service régional de la retraite

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



Informations et programme sur cotedor.fr

SOMMAIRE

n°178 Janvier-Février 2018

04 INSTANTANÉS

Des événements 100 % Côte-d'Or

06 FOCUS

Le monde associatif, force vive du territoire



08 DOSSIER

**BUDGET DÉPARTEMENTAL 2018
LES SERVICES DU DÉPARTEMENT
EN ACTION**

14 ESPACE JEUNES

Les Conseillers Départementaux Juniors prêts pour une nouvelle mandature !

15 ACTUS

- RSA : le Département solidaire et responsable
- ViaTrajectoire : les Ehpad à portée de clics !
- Les Maisons Partagées, un concept de société !
- La Côte-d'Or à l'heure du changement climatique

20 100 % CÔTE-D'OR

- Habiter Mieux 2018 : un programme d'aide étoffé pour logements énergivores
- Poul'et compagnie : de bons œufs et du poulet fermier !

23 SORTIR EN CÔTE-D'OR

- *Tournez Bobines* : quand les zombies et les monstres ne font même pas peur !
- Salon des Seniors : pour *Bien vieillir en Côte-d'Or* !
- #ÉpiquesÉpoques à la redécouverte d'un patrimoine unique
- À *Pas Contés*, émerveillez-vous !

27 L'AGENDA DE VOS SORTIES

30 TRIBUNES LIBRES

31 PRATIQUE

C'est en 2018 que se prépare la Côte-d'Or des prochaines décennies

L'année 2018, sans élection en France, sera une année de projets et d'actions pour le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, qui continuera à œuvrer pour 100 % des Côte-d'Oriens, pour leurs enfants... et pour leurs petits-enfants. Mais chacun sait aussi que, pour ne pas subir l'avenir, il faut le préparer dès à présent.

Projeter la Côte-d'Or dans le futur, cela passe par le déploiement massif de l'Internet à Très Haut Débit pour tous. Tout sera mis en œuvre pour faire reculer la fracture numérique. C'est la condition indispensable pour faire entrer la Côte-d'Or dans le XXI^e siècle.

C'est en effet une révolution qui se joue sous nos yeux. C'est pourquoi, nous avons lancé le programme d'innovations "Futurs 21" en Côte-d'Or, pour faire de notre territoire le laboratoire des modes de vie de demain. En 2018, les premiers projets labellisés Futurs 21 entreront dans leur phase de concrétisation.

Par ailleurs, face au changement climatique et à ses impacts irréfutables sur l'environnement, nous lancerons dans le courant de l'année notre stratégie d'adaptation au changement climatique. Cela fera de notre Département la première collectivité locale à s'engager concrètement sur cet enjeu crucial, dans des secteurs clefs : eau, bois, forêt, énergie, agriculture, environnement. Car dans ce domaine, comme dans d'autres, le futur reste à construire.

Enfin, l'avenir se construit avec toutes les générations. À cet égard, le nouveau Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) a été installé le mardi 20 décembre dernier. Ce sont donc 54 élus, tous collégiens de Côte-d'Or, qui consacreront les 2 années de leur nouveau mandat au développement de projets, autour du thème : "*comment les jeunes élus voient-ils la Côte-d'Or dans 30 ans ?*"

Car il n'est jamais trop tôt pour penser l'avenir de notre territoire. Le Conseil Départemental a pleine conscience que pour ne pas avoir à subir demain, il faut agir maintenant. Nous détenons ensemble les clés du destin de nos enfants.

Je vous souhaite une excellente année.

François SAUVADET

Ancien ministre
Président du Conseil Départemental
de la Côte-d'Or



MARCHÉ DE NOËL GOURMAND ET ILLUMINATIONS DANS LES JARDINS 7 ET 8/12

> APRÈS LE SUCCÈS DE LA 1^{re} ÉDITION EN 2016, LE MARCHÉ DE NOËL DES PRODUITS FERMIS 100 % CÔTE-D'OR ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT ET LE RÉSEAU BIENVENUE À LA FERME, ÉTAIT DE RETOUR DANS LES JARDINS MIS EN LUMIÈRE PAR LE COLLECTIF RISK, AVEC 16 PRODUCTEURS LOCAUX. Cette année, le Marché était un vrai régal pour les papilles avec escargots, œufs en meurette, burgers de foie gras... mais aussi pour les yeux et les oreilles avec spectacle de feu, airs de jazz, et photo souvenir avec le (vrai) Père Noël.

➔ [Retour en images et infos sur cotedor.fr](https://www.cotedor.fr)



**FUTURS21
S'INVITE
À CITÉ 21
8 ET 9/12**

> C'EST LEUR SALON, LEUR RENDEZ-VOUS... C'EST À CITÉ 21 QUE LES ÉDILES DE CÔTE-D'OR SE SONT RETROUVÉS POUR CLORE

2017. Alors que le Gouvernement tenait sa conférence nationale des territoires à Cahors, le Département réaffirmait lui son soutien aux territoires de Côte-d'Or. Entre métropole et grande Région, le Département confirme sa place de 1^{er} investisseur et de 1^{er} partenaire des communes et intercommunalités de Côte-d'Or. Un soutien qui passe aussi par la promotion de l'innovation territoriale. Futurs21, présenté à l'occasion de la conférence départementale par Didier Livio, président de l'agence Deloitte Développement et Jean-Philippe Girard, président du Cercle Entrepreneurs et Territoires, invite les maires et les territoires eux aussi à innover et expérimenter pour faire de la Côte-d'Or le laboratoire des modes de vie de demain.

➔ [Retour en images sur cotedor.fr](#)



**LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS
DES AGRICULTEURS** 11/12

> LORS DE LA 10^e CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE AGRICOLE, François Sauvadet, Marc Frot, vice-président en charge de l'agriculture, Vincent Lavier, président de la Chambre d'Agriculture et les représentants professionnels ont évoqué la situation économique et les enjeux de l'agriculture cote-d'orienne. Les orientations de la politique agricole Départementale, redéfinies dans le cadre de la loi NOTRÉ et de la convention avec la Région, ont été présentées. Visant à accompagner les producteurs et entreprises agricoles, elles s'attachent également à la promotion des filières locales, ainsi qu'à la protection des ressources et des milieux naturels.

➔ [d'infos sur cotedor.fr](#)



**BRAVO À NOS CHAMPIONS
CÔTE-D'ORIENS !** 19/12

> 10 LAURÉATS, 10 TROPHÉES REMIS AUX CHAMPIONS CÔTE-D'ORIENS POUR LEURS PARCOURS ET LEURS BONNES PERFORMANCES SPORTIVES CETTE ANNÉE. Catherine Louis, vice-présidente du Conseil Départemental en charge du sport, et Christian Moccozet, président de la section Bourgogne de l'Union des Journalistes de Sport en France, ont remis les trophées aux lauréats : sportifs, club, entraîneur, bénévole, collégiens... qui font vivre le sport en Côte-d'Or.

➔ [Retour en images sur cotedor.fr](#)

Lors de la 2^e édition des Assises du bénévolat en Côte-d'Or le 5 décembre dernier, le Département a réaffirmé son soutien aux associations qui animent le territoire et agissent auprès des Côte-d'Oriens.

Le Président du Conseil Départemental en a profité pour remercier tous les bénévoles sans qui elles ne pourraient vivre, *"C'est une formidable force, un précieux trésor qu'il convient de mettre à l'honneur"*.

En France, la vitalité et la diversité du tissu associatif sont une chance formidable pour le vivre-ensemble.

Le pays compte 1,3 million d'associations en activité et 16 millions de bénévoles.

En Côte-d'Or, le tissu associatif est un réservoir inestimable d'initiatives pour ses territoires.

Le soutien au monde associatif est l'un des piliers de nos politiques de solidarité. Chaque année, ce sont plus de 1 500 dossiers traités par les services, dans des champs tels que le sport, la culture, l'insertion, l'attractivité territoriale, l'agriculture ou l'environnement.

Sur les cinq dernières années, le Département a accompagné les associations à hauteur de plus de 4 M€ par an. Il continuera de le faire aussi avec le passage du Grand Dijon en métropole.

Les bénévoles offrent le plus beau visage de la citoyenneté, leurs associations doivent avoir les moyens d'exister dans les cantons ruraux aussi. C'est pourquoi le Département s'attachera à réduire les disparités territoriales qui peuvent encore persister.



Le monde associatif, force du territoire

1 Plus de 11 000 associations dans tous les secteurs

Un chiffre important qui reflète le dynamisme et la diversité du secteur associatif en Côte-d'Or. En constant renouvellement, le monde associatif voit chaque année 500 nouvelles associations se créer dans de nombreux domaines. Les principaux sont ceux de la culture, de l'aide sociale, du sport et des activités de plein air, de la formation et de l'éducation ainsi que des clubs de loisirs. À l'image de la population, les associations côte-d'oriennes se concentrent dans le périmètre de la métropole dijonnaise. Plus de la moitié y possèdent son siège social. Pour nombre d'entre elles cependant, leur action rayonne et se déploie sur tout le département et parfois même au-delà, pour les plus grandes d'entre elles. Cette concentration n'empêche pas la quasi-totalité des communes de Côte-d'Or d'accueillir sur leur territoire le siège social d'au moins une association. Par ailleurs, il existe aussi des associations extra-côte-d'oriennes qui agissent en Côte-d'Or.

2 Au cœur des associations, des bénévoles et salariés

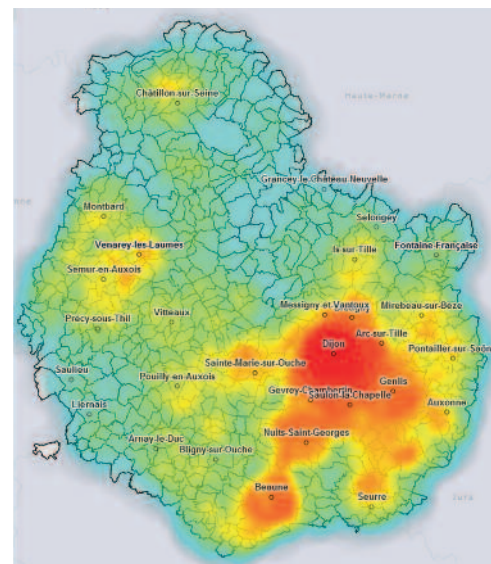
Ils sont des dizaines de milliers à faire vivre le mouvement associatif en Côte-d'Or, représentant plus de 100 000 bénévoles et plus de 15 000 salariés. À chaque âge de la vie, les Côte-d'Oriens s'engagent bénévolement dans une action citoyenne : en moyenne, un Côte-d'Orien sur quatre donne de son temps et de ses compétences au service d'une association. Parmi les personnes à la retraite, la part des bénévoles dépasse même le tiers de la population. Ceux-ci sont principalement actifs dans les associations de petite taille, dans les secteurs culturel, sportif ou de loisirs.

Mais dans les structures plus grosses ou à vocation nationale, on trouve aussi des personnels salariés. Ainsi, l'emploi associatif est également très dynamique en Côte-d'Or puisqu'en 15 ans, leur nombre a augmenté de 30 %, pour représenter aujourd'hui près d'un salarié du secteur privé sur 10. C'est essentiellement au sein des secteurs de l'action sociale et de l'enseignement que se recrutent ces personnels du secteur associatif.



→ À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, le Département organisait les 2^e Assises du bénévolat en Côte-d'Or sous le parrainage de Marine Lorphelin, Miss France 2013 et 2^e Miss Monde. Après une présentation cartographiée, François Sauvadet, Président du Conseil Départemental, a rappelé l'engagement de la collectivité pour la vie associative locale et a présenté les portraits de 10 bénévoles qui comme des milliers d'autres en Côte-d'Or donnent de leur temps pour les autres et participent à l'animation des territoires.
Vidéo portraits sur cotedor.fr

Localisation des associations en fonction de leur siège social



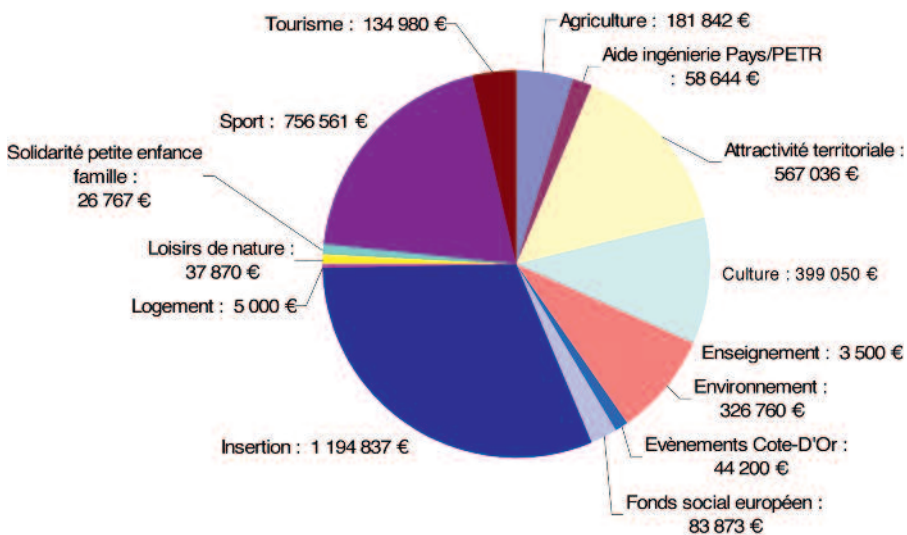
source : CD21, RNA

vive

3 Le Département, soutien majeur des associations

Par ses compétences en matière de solidarité humaine et territoriale, le Département apporte un soutien financier majeur aux associations. Concernant les associations du domaine social et notamment dans les secteurs de l'insertion, de l'enfance et des personnes handicapées, parce qu'elles sont partenaires du Département, le soutien de l'institution est massif. Mais l'engagement du Conseil Départemental va bien au-delà des compétences sociales. Pour embrasser le monde associatif dans sa globalité, il dispose de deux programmes d'aide dédiés : le fonds d'aide à la vie associative (le FAVA) et la campagne annuelle de soutien au fonctionnement. Au total, avec ces aides dites sectorielles, ce sont plus de 4 M€ par an en moyenne et depuis 5 ans qui sont alloués aux associations. Le sport pour tous, la culture en tout point du territoire, l'insertion des personnes les plus fragiles, l'environnement pour faire face aux changements climatiques : dans tous ces domaines, le Département est présent et sait s'appuyer sur des associations mobilisées en soutenant leurs actions.

En moyenne depuis 5 ans, plus de 4 millions d'euros par an



(Chiffres 2016)

Fonds d'aide à la vie associative (FAVA)	Campagne annuelle	Soutien de droit commun
350 000 € par an	1 100 000 € par an	2 700 000 € par an
plus de 800 dossiers par an	350 dossiers par an	600 dossiers par an





BUDGET DÉPARTEMENTAL 2018

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT EN ACTION

547,9 M€

+ 34,2 M€ pour
l'aménagement numérique
fibre optique



278,3 M€
Solidarités
humaines



111 M€
Solidarités
territoriales



119,6 M€
Services
au public



39,0 M€
Gestion
financière



DANS UN CONTEXTE D'APPLICATION DE LA LOI NOTRÉ ET DE CONTRAINTES SUR LES RECETTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A ADOPTÉ POUR 2018 UN BUDGET RESPONSABLE ET SOLIDAIRE DE 597 M€ (547,9 M€ EN BUDGET PRINCIPAL ET NOTAMMENT PLUS DE 34 M€ EN BUDGET ANNEXE CONSACRÉ AU NUMÉRIQUE). SANS AUGMENTER LES IMPÔTS, LE DÉPARTEMENT A CHOISI DE CONSACRER PLUS DE 100 M€ À L'INVESTISSEMENT DANS L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE, LES ROUTES, L'ÉDUCATION... LA CLÉ DE CET ENGAGEMENT ? LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOUT EN GARANTISSANT LE MAINTIEN ET LA QUALITÉ DES SERVICES PROPOSÉS AUX CÔTE-D'ORIENS.

Le budget 2018 du Département est donc marqué par un niveau d'investissement très important faisant de lui le premier investisseur de Côte-d'Or. Plus de 100 M€ sont mobilisés pour les territoires !

Investir pour les territoires

Plus que jamais, le Département tient à accompagner les communes et intercommunalités dans leurs projets d'aménagements, facteurs de bien vivre sur l'ensemble du territoire. Près de 13 M€ leur seront consacrés. Il investira aussi sur son réseau routier avec notamment la poursuite des rocades de Beaune et Mirebeau-sur-Bèze ; ainsi que dans ses collèges : la reconstruction du collège de Longvic, c'est 24 M€ dont 2,5 dès 2018. Plus de 40 M€ seront consacrés au déploiement de la fibre optique en 2018. Le numérique est LA priorité des priorités pour les années à venir. Le déploiement de la fibre dans tous les territoires est indispensable pour assurer à notre département un cadre de vie moderne et un avenir économique. Dans les trois prochaines années, ce sont plus de 133 M€ qui seront investis pour le déploiement de la Fibre à la maison et au bureau (FTTH) en Côte-d'Or.

La Côte-d'Or, département solidaire

Pour maintenir sa capacité d'investissement sans recourir à l'impôt, le Conseil Départemental poursuit ses efforts de rationalisation des dépenses, qui représentent un peu plus de 460 M€ mais affichent une diminution de 1,9 % par rapport à 2017. Face à la hausse de certaines dépenses sociales incontournables, le Département porte ses efforts sur la maîtrise de ses frais de fonctionnement et de sa masse salariale. Pour autant, il s'engage à maintenir sa présence territoriale et l'accompagnement de ses usagers, aussi bien en métropole dijonnaise que dans les territoires ruraux, via ses 6 Agences Territoriales, qui gèrent et entretiennent les 6 000 km de routes départementales, et ses 25 Accueils Solidarité Famille et leurs équipes médico-sociales pluridisciplinaires. L'efficacité des actions et partenariats menés par le Département est également regardée avec attention et ses services s'attachent à évaluer et faire évoluer leurs actions et dispositifs. Et parce que ce sont encore eux les mieux placés pour évoquer leurs missions et les moyens qui sont consacrés pour les mettre en œuvre, *Côte-d'Or magazine* donne la parole aux hommes et aux femmes qui travaillent au quotidien pour que vous puissiez bien vivre en Côte-d'Or !



SOCIAL

UNE PLATE-FORME POUR FACILITER L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Françoise de Larambergue

Adjointe au chef du service Protection Maternelle et Infantile (PMI)
Direction Parentalité, Enfance, Culture, Sports

“Ce projet, porté par le Département, figure au Contrat Enfance Jeunesse que nous venons de signer avec la CAF et la MRSAB. La plate-forme “ressources handicap” départementale a vocation à accompagner les parents d'enfants porteurs de handicaps - psychique et moteur - en facilitant l'accès de leur enfant aux structures de droit commun (espace multi-accueil, halte-garderie, centre de loisirs...), hors champ scolaire. Un coordinateur va être recruté par les PEP du Centre de la Bourgogne Franche-Comté, association choisie pour mettre en œuvre l'action, suite à un appel à projets. Le rôle du futur coordinateur : entendre les besoins des parents et les orienter, mais aussi accompagner les professionnels des structures de la petite enfance dans ce type d'accueil, sachant que la CAF a financé en amont des formations de sensibilisation au handicap auprès des professionnels travaillant dans ces structures. L'objectif : leur rappeler qu'un enfant handicapé, c'est d'abord un enfant ! La mission du coordinateur sera aussi d'être un relais entre les familles et les structures, et de construire et animer un réseau de partenaires ressources sur l'ensemble du territoire. Sa première tâche consistera d'ailleurs à évaluer et recenser les ressources existantes et les mobilisations possibles. Le Contrat Enfance Jeunesse va permettre de financer à hauteur de 55 % ce poste de coordinateur, 47 500 € sont prévus pour cela en 2018”.



Nicole Guyot

Responsable d'une unité de travail APA
Direction Accompagnement à l'Autonomie



SOCIAL

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

“Le Département engagera près de 19 M€ en 2018 pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile qui permet d'élaborer des plans d'aide en faveur des personnes âgées dépendantes pour qu'elles restent le plus longtemps possible chez elles. 80 % de ces plans concernent des aides humaines (aide à domicile), 20 % des aides techniques (installation de rehausseur de toilettes, siège de bain, barre d'appui dans la douche, téléalarme...). Chaque mois, 250 à 300 visites sont effectuées par 20 travailleurs sociaux au domicile des personnes qui déposent une demande d'APA afin d'évaluer leurs besoins. Nous proposons ainsi un accompagnement humain, individualisé et de proximité afin d'offrir aux personnes en perte d'autonomie le soutien qu'ils méritent.

La loi de 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, a aussi créé de nouvelles prestations financières pour accompagner les aidants : une “aide au répit” et une “aide à l'hospitalisation”. Par ailleurs, le déploiement de la MAIA sur les territoires, permettant à la fois de mieux structurer le partenariat local et de proposer l'intervention auprès des plus fragiles de professionnels spécialement formés, se poursuivra en 2018. 800 000 € y seront consacrés. Enfin, La revalorisation du montant de la participation du Département au financement des aides à domicile correspond à un effort de plus d'1 M€. Cela permettra de diminuer le reste à charge des personnes âgées”.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE PASSE EN PHASE 2



Frédéric Pournin
 Chef de projet
 Mission Aménagement Numérique

“En 2018, l'aménagement numérique du territoire représentera un budget de plus de 40 M€ : il s'agira de finir de traiter les communes concernées par la montée en débit et de commencer d'apporter la fibre optique à l'abonné dans les communes traitées par la technologie FTTH (Fiber To The Home). 114 communes bénéficieront de travaux FTTH en 2018 et 240 autres en 2019-2020. Entre 2018 et 2020, 10 000 km de fibre optique et 77 000 prises vont ainsi être déployés en Côte-d'Or. Les travaux ont déjà commencé dans les communes les plus carencées en termes de couverture ADSL : Villaines-en-Duesmois, Gemeaux, Lucenay-le-Duc... Le Conseil Départemental a engagé à travers son SDANT (Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire) un chantier colossal dont le coût total est estimé à 220 M€. À l'horizon 2020, tous les logements de la Côte-d'Or disposeront d'un débit de plus de 8 Mb/s, les rendant techniquement éligibles au triple-play (téléphone, Internet et TV). Offrir aux habitants un réseau performant, au plus près de leur habitation, qu'ils résident en ville ou à la campagne, c'est le défi du Département. Pour optimiser les coûts, nous utilisons prioritairement les ressources existantes. Les deniers publics sont utilisés à bon escient pour mener à bien ce chantier ambitieux et nécessaire !”



Sylvain Ménone
 Responsable du service Ingénierie
 et Programmation
 Direction Mobilités



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ROCADE DE BEAUNE : FIN DE CHANTIER À LA FIN 2018 !

“Lancés en septembre 2013, les travaux de réalisation du contournement Est de Beaune se poursuivent. Après l'ouverture à la circulation à la rentrée 2016 d'une première section reliant la RD974 à la RD20, 2017 a représenté une très grosse année opérationnelle avec l'ouverture au printemps d'une deuxième portion de voie, allant de la rue de l'Université à la rue Gambut. L'année 2017 a aussi été marquée par la réalisation d'un ouvrage d'art majeur, enjambant la voie ferrée (ligne Paris-Lyon-Méditerranée), qui a nécessité la fermeture de la circulation ferroviaire. 2018 sera de nouveau une année dense puisque le Département engagera plus de 5 M€ dans le chantier. Il s'agira notamment de réaliser les couches de roulement du troisième et dernier tronçon de voie neuve, faisant la jonction entre la RD20 et la rue de l'Université. Deux carrefours à feux seront également aménagés : le premier à hauteur de la rue de l'Université, le second, à l'intersection de la Route de Challenges et de la rocade. Le chantier s'achèvera par la création des réseaux d'assainissement, l'aménagement de pistes latérales pour les modes actifs (vélo, marche à pied...), la pose des signalisations horizontales et verticales, l'installation des éclairages et des protections phoniques, et enfin par la réalisation des aménagements paysagers. L'objectif reste bien d'achever les travaux de la rocade fin 2018. Ce nouvel équipement structurant pour le territoire, représentant 30 M€ principalement financés par le Département, permettra de fluidifier l'accès aux autoroutes A6 et A31, d'améliorer l'accès aux zones économiques situées à l'est de la ville mais surtout de désengorger le trafic de Beaune intra-muros. Nous estimons que le trafic sur le boulevard périphérique pourrait ainsi être réduit de 30 à 40 %”.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AU COLLÈGE DE LONGVIC, LE CHANTIER DÉMARRE


Christian Pinto

 Responsable du service
Construction Immobilière
Direction Éducation et Patrimoine

“Le Département entretient, rénove et équipe les 47 collèges publics de la Côte-d'Or. Après une phase d'études lancée en 2017, 2018 marquera le début des travaux de reconstruction *in situ* du collège R. Dorgelès à Longvic. Ce chantier d'envergure représente un investissement de 24 M€ sur 5 ans, dont 2,5 M€ en 2018. Le bâtiment, conçu et réalisé par le cabinet d'architecture dijonnais Tria, s'inscrit dans une démarche expérimentale « E + C », c'est-à-dire peu énergivore, avec un impact modéré sur l'environnement et des émissions de gaz à effet de serre limitées, une empreinte carbone contrôlée et des coûts ainsi optimisés pour la collectivité. Ce sera ainsi le premier bâtiment de la Côte-d'Or à revendiquer le label “bâtiment à énergie positive et réduction carbone”.

Une exemplarité environnementale que l'on retrouvera depuis le choix des matériaux (bio-sourcés) jusqu'à l'utilisation du bâtiment (suivi énergétique). Par ailleurs, le Conseil Départemental poursuivra son Plan de mise en accessibilité des collèges publics 2016-2024, dans lequel il engage 12,6 M€ sur 9 ans. 1,4 M€ sera consacré en 2018 à la mise aux normes des collèges F. Tisserand (Nuits-Saint-Georges), H. Berger (Fontaine-Française), G. Bachelard et Le Parc (Dijon). En 2018 s'achèvera également le Plan de rénovation énergétique des collèges publics dans lequel plus de 3 M€ sur 4 ans (2015-2018) sont investis”.


Laurence Verkynderen

Responsable de la Médiathèque Côte-d'Or



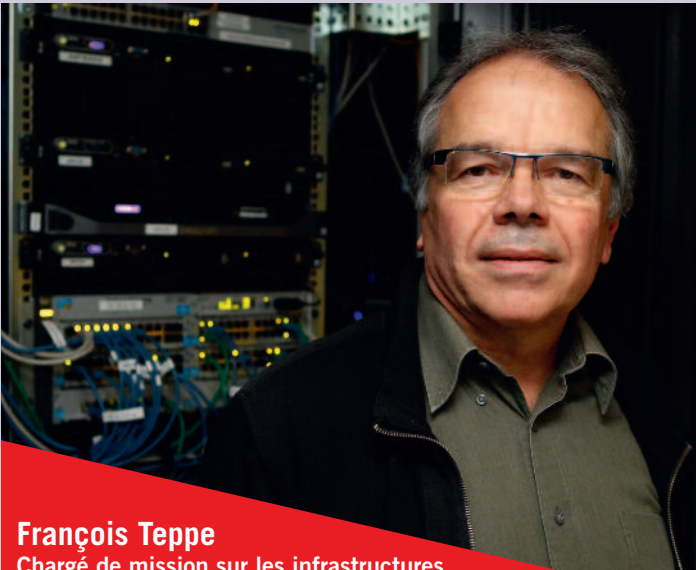
ANIMATION DU TERRITOIRE

LA MÉDIATHÈQUE CÔTE-D'OR DÉVELOPPE SES OUTILS NUMÉRIQUES

“Le logiciel professionnel et le portail Internet de la Médiathèque Côte-d'Or évoluent ! Dès septembre 2018, le logiciel Orphée sera opérationnel. Il permettra notamment d'optimiser la gestion de nos collections et le suivi des bibliothèques du réseau qui pourront d'ailleurs emprunter robots de programmation, chambre d'ado mobile et autre casque à réalité virtuelle pour proposer des animations à leurs adhérents. L'opération globale s'élève à 230 000 € dont 2/3 ont fait l'objet de subventions de la DRAC, le FEDER et la Région. Concernant le site Internet, sa nouvelle ergonomie le rendra plus attractif et permettra plus d'interactions entre les bibliothèques. Par ailleurs, depuis fin 2016, les 42 468 Côte-d'Oriens inscrits dans une bibliothèque du réseau de la Médiathèque Côte-d'Or ont gratuitement accès à nos ressources en ligne (presse quotidienne et hebdomadaire, autoformation, films...) depuis notre portail numérique. La procédure d'identification sera simplifiée. Une seule identification sera nécessaire. La mise à disposition des ressources en ligne représente une enveloppe de 42 000 € dans le cadre du budget 2018 voté par le Conseil Départemental. À l'avenir, le service proposé aux Côte-d'Oriens pourrait évoluer : réservation en ligne de documents (livres, CD, DVD...) sur le site de la Médiathèque Côte-d'Or et livraison dans la bibliothèque de proximité. Un livre en un clic, disponible dans sa bibliothèque préférée, c'est pour bientôt !”



DÉBIT + INFRASTRUCTURES + ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES = COLLÈGES CONNECTÉS



François Teppe

Chargé de mission sur les infrastructures
Direction Systèmes d'Information

“Le Département consacre chaque année aux collèges une enveloppe importante pour mettre à disposition des équipements toujours plus performants. Le budget informatique qui leur est consacré, représentera 1,1 M€ en 2018, en hausse de près de 40 %. Au total, le parc informatique des collèges représente 7 300 postes (PC et tablettes ; + 40 % sur 3 ans), 420 000 € seront dédiés à son renouvellement.

À la fin du premier trimestre 2018, tous les collèges seront dotés d'une infrastructure moderne adaptée aux nouveaux usages, et notamment aux tablettes, qui permettra d'automatiser les tâches de maintenance recentrant ainsi les équipes enseignantes sur leurs missions pédagogiques.

Faire évoluer les débits des connexions Internet des collèges en utilisant la fibre optique est un autre enjeu de 2018.

Dans les territoires ruraux, il s'agira de mettre en place des liaisons fibrées, assurant un accès Internet à débits symétriques et garanti, permettant aux collèges d'accéder aux ressources en ligne et d'utiliser dans des conditions optimales Liberscol et les tablettes numériques. Au départ, le débit disponible sera de 20 Mo mais avec la fibre nous pourrons l'augmenter en fonction des besoins. Sur la métropole, les 18 collèges seront raccordés à la fibre afin de leur offrir un accès Internet mutualisé pouvant atteindre un débit de 1Go ! Enfin, 300 000 € seront consacrés à l'amélioration de la sécurité informatique pour faire face à la recrudescence des cyberattaques”.



Marion Vignal

Conseiller parcours et orientation
professionnels
Direction des Ressources Humaines



RESSOURCES HUMAINES

UN SERVICE PUBLIC EFFICACE, 100 % AU SERVICE DES CÔTE-D'ORIENS

“Les dépenses de fonctionnement, parfaitement maîtrisées, sont avant tout un investissement au service des Côte-d'Ors. Ainsi, c'est un budget de 110 M€ qui sera consacré en 2018 à la rémunération, la formation et la gestion des 2 700 agents et assistants familiaux du Département. Le maintien d'un service public de proximité nécessite de développer des compétences sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or et ce, dans le cadre d'une gestion rigoureuse de la masse salariale. La Direction Développement Ressources humaines et Relations sociales accompagne au quotidien les agents œuvrant notamment pour l'exploitation de la route, la protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance, les collèges, le secteur social, le maintien de l'autonomie, le Laboratoire départemental d'analyses, le sport, la culture... Elle leur donne chaque jour les moyens d'exercer, en toute expertise, leurs missions, sur les territoires, au service des Côte-d'Ors.

L'évolution des politiques publiques, les changements tant technologiques que sociétaux nécessitent que les agents du Département fassent évoluer leurs compétences, leur organisation de travail et leurs pratiques afin de maintenir une efficacité et répondre avec professionnalisme aux besoins des citoyens. C'est ainsi que les agents du Département suivent environ 1 800 jours de formation chaque année pour servir au mieux les politiques départementales, innover et s'adapter au contexte socio-économique de notre Département”.



LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX JUNIORS PRÊTS POUR UNE NOUVELLE MANDATURE !

Les jeunes élus, représentants de leur collège au Conseil Départemental des Jeunes (CDJ), ont fait leur entrée dans la salle des Séances où siègent leurs aînés, les Conseillers Départementaux. Un 1^{er} jour important pour les CDJ de la nouvelle mandature 2017-2019. Récit d'une journée pas comme les autres...

Catherine Louis, Conseillère Départementale en charge de la Commission Jeunesse, Animation touristique, sportive et culturelle et Présidente du Conseil Départemental des Jeunes, a installé officiellement, le 20 décembre, la mandature 2017-2019 du Conseil Départemental des Jeunes de la Côte-d'Or.

La nouvelle Assemblée compte 54 Conseillers Départementaux Juniors, tous élèves de 4^e ou 5^e dans un collège public ou privé du département. Pendant 2 ans, les collégiens vont tester la démocratie "pour de vrai" à travers l'élaboration de projets citoyens décidés en groupes. Ils seront amenés à effectuer des recherches, collecter des informations, exposer leurs idées et les défendre, mais aussi à mettre en place une action citoyenne comme cela est le cas pour chaque mandature.

Une journée bien remplie

La session d'installation a débuté par une présentation du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, son organisation, son rôle, ses compétences notamment les collèges, et son budget. Sérieux et motivés, les jeunes ont posé de nombreuses questions, se sont montrés intéressés par le fonctionnement de l'institution et déjà très investis dans leur nouvelle fonction.

L'après-midi, la nouvelle Assemblée avait fort à faire avec l'élection du bureau. Les jeunes se sont prêtés au verdict des urnes... Deux vice-présidents, Prince Mfumuakanda (Collège Clos de Pouilly à Dijon) et Lina Jeannin (Collège La Croix des Sarrasins à Auxonne), et deux secrétaires, Célia Marin (Collège André Malraux à Dijon) et Shams Eddine Kaouche (Collège Champollion à Dijon) qui

EXEMPLE D' ACTIONS RÉALISÉES PAR LES PRÉCÉDENTES MANDATURES

Campagne d'affichage sur les comportements sexuels à risque, charte "Pour des collèges propres et durable en Côte-d'Or", chanson solidaire en direction des personnes les plus fragilisées, clip vidéo contre le harcèlement en milieu scolaire ou plus récemment l'organisation d'une journée "Olympisme et citoyenneté" dans les Jardins du Département pour soutenir la candidature de Paris pour les JO 2024.

auront la charge de rédiger les comptes-rendus des séances, ont été élus par leurs collègues.

Les CDJ auront 2 ans pour travailler sur la thématique choisie pour la mandature : "Comment les jeunes élus voient la Côte-d'Or dans les 30 prochaines années ?". Ce sujet assez large leur permettra de proposer des projets dans les domaines de l'environnement, la santé, la sécurité routière, l'éducation, l'exclusion, la culture... pour dessiner la Côte-d'Or de demain.

SUIVEZ LA MANDATURE DU CDJ SUR MYCOLLEGE21 ET NOTRE PAGE FACEBOOK

RSA LE DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

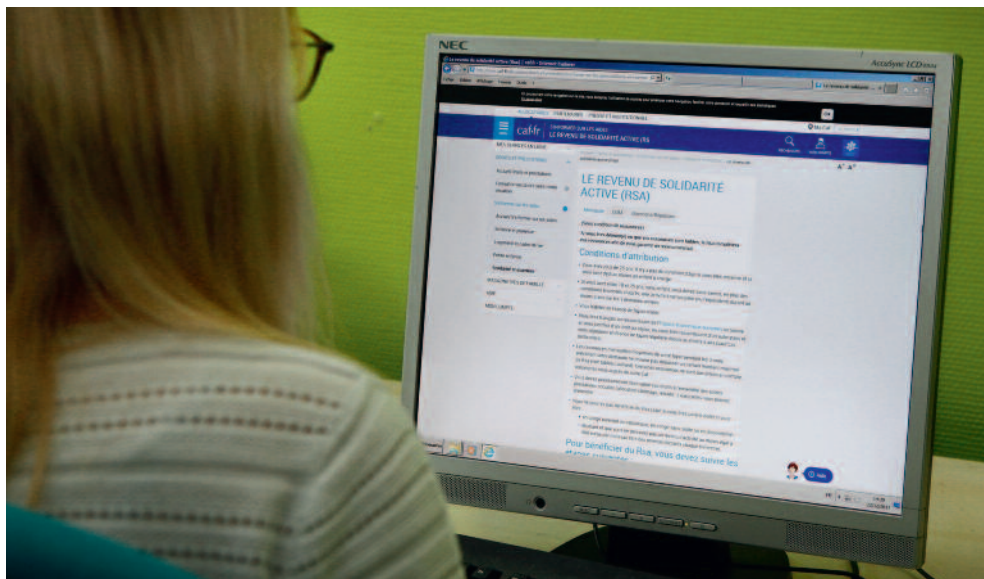
EN CHARGE DES POLITIQUES D'INSERTION, C'EST LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL QUI VERSE LE RSA (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE) AUX PERSONNES AUX FAIBLES RESSOURCES. EN 2018, 53 M€ Y SONT CONSACRÉS. AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, LE RSA A ÉVOLUÉ POUR MIEUX S'ADAPTER AUX BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES.

Le RSA (ex "RSA socle") s'adresse aux plus de 25 ans sans revenus (18 ans sous certaines conditions). Son montant varie selon la composition du foyer. Depuis le 1^{er} septembre 2017, il est de 545,48 € pour une personne seule, 818,22 € pour un couple et 1 145,50 € si celui-ci assume la charge de deux enfants. Depuis janvier 2016, le RSA "activité" a fait place à la prime d'activité destinée aux travailleurs aux revenus modestes. La demande est à faire auprès de la CAF qui la gère.

Des évolutions réglementaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réforme des minima sociaux a notamment introduit "l'effet figé" qui donne de la stabilité au droit et de la visibilité à l'allocataire. Concrètement, il consiste à payer un montant identique sur les trois mois du trimestre de droit. Si un changement de situation intervient (à l'exception d'une séparation, cas dérogatoire qui permet une réévaluation immédiate du dossier), il est pris en compte dans le calcul de l'allocation du trimestre suivant.

Par ailleurs, les évolutions réglementaires adoptées début 2017 ont assoupli les conditions d'éligibilité au RSA et à la prime d'activité des employeurs travailleurs indépendants (ETI).



Agir en faveur du "juste droit"

Il s'agit de s'assurer que chacun touche ce qui lui est dû dans le respect des règles d'attribution et des procédures. Cela passe, d'une part, par une facilitation de l'accès aux droits via des démarches simplifiées et notamment la mise en place de la demande de RSA dématérialisée (*voir ci-contre*) et d'autre part, par le renforcement des sanctions liées aux fraudes. Le Département mobilise ainsi de nouveaux outils informatiques permettant de vérifier la réalité des situations des demandeurs. Depuis 2017, des amendes proportionnelles aux sommes détournées, en plus de leur remboursement, sont infligées aux contrevenants.

DEMANDE DE RSA : DIRECTEMENT SUR CAF.FR

Depuis le 18 décembre, il est possible d'effectuer une demande dématérialisée de RSA sur le site de la CAF. Le service est ouvert à l'ensemble des publics, excepté les personnes sous tutelle ou curatelle.

Avantages :

- des aides en ligne pour faciliter le remplissage des formulaires
- des contrôles de cohérence pour s'assurer de la fiabilité des données saisies
- une information sur le montant et la date de paiement
- une instruction de la CMU intégrée à la demande afin de favoriser l'accès aux droits
- l'intégration d'un recueil des données socioprofessionnelles simplifié (14 questions) lors de la demande.

+ d'info : www.caf.fr

Pour les personnes sans accès Internet : contacter la plate-forme téléphonique d'instruction RSA du Conseil Départemental de la Côte-d'Or au 03 80 72 34 71

LE RSA EN CÔTE-D'OR

- Une stabilisation à 9 700 bénéficiaires du RSA constatée en 2017 par rapport à 2016
- Une hausse de la dépense d'environ 1,80 % en 2017 : 52,1 M€ contre 51,2 M€ en 2016
- Une compensation de la dépense par l'État limitée à 57 % ; un reste à charge pour le Conseil Départemental de 21,8 M€ en 2016
- Un crédit budgété à hauteur de 53 M€ sur l'exercice 2018

VIATRAJECTOIRE

LES EHPAD À PORTÉE DE CLICS !

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, CHEF DE FILE DE L'ACTION SOCIALE EN CÔTE-D'OR, A SOUHAITÉ RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES, EN DÉVELOPPANT L'UTILISATION DE VIATRAJECTOIRE, UN OUTIL QUI FACILITE LA RECHERCHE D'UNE MAISON DE RETRAITE.

Lorsque le maintien à domicile d'une personne devient impossible, sa famille a besoin de préparer son entrée en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Une décision difficile à prendre pour la personne et son entourage et souvent compliquée à mettre en œuvre. ViaTrajectoire est l'outil qui permettra dorénavant d'accompagner au mieux ce moment difficile, en simplifiant la demande et en proposant une offre globale ne nécessitant qu'une seule manipulation.

Centraliser les démarches

L'outil détaille les prestations proposées par les 82 Ehpad, 6 USLD (Unités de soins de longue durée) et 12 Ehpa (Établissements d'hébergement pour personnes âgées) de Côte-d'Or : offre d'accueil, type d'unité selon la pathologie du demandeur, coût... Il permet ainsi au demandeur de trouver un établissement en fonction de l'état de santé, de critères géographiques, du confort recherché et du budget disponible. *“Auparavant, les familles se trouvaient souvent seules dans cette démarche. Elles cherchaient les informations à droite et à gauche. Les procédures administratives étaient complexes. Aujourd'hui tout est centralisé sur ce site, où plusieurs établissements peuvent être simultanément sélectionnés, recevoir la demande en temps réel et y répondre rapidement. Le demandeur peut suivre, gérer et faire évoluer son dossier à tout moment”* explique Sylviane Rey, adjointe au chef au sein du Service Établissements du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.



13 470 C'est le nombre de places proposées dans les 100 Ehpad, Usld et Ehpa de Côte-d'Or répertoriés sur ViaTrajectoire

Un outil facile d'accès

Grâce à cet outil, simple d'utilisation, gratuit et sécurisé, le parcours de l'utilisateur se trouve grandement facilité. Financé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, ViaTrajectoire est déployé en Côte-d'Or par le Conseil Départemental. *“Nous organisons le déploiement de l'outil dans le département et accompagnons les usagers. Nous nous positionnons comme un facilitateur. Ce nouveau portail nous permet de rendre un meilleur service à nos publics et répond à notre souci constant d'aide et de bienveillance vis à vis de la population côte-d'orientée, et notamment les personnes les plus fragiles”*, se félicite

Sylviane Rey. Pour l'utilisateur, ViaTrajectoire, c'est l'assurance de la meilleure prise en charge possible de sa demande. Pour les professionnels, c'est un outil d'aide pour améliorer le parcours des patients, en permettant un dialogue électronique, sécurisé, confidentiel et rapide. Soixante départements en France l'ont déjà adopté !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Vous organisez l'entrée en institution d'une personne âgée qui ne réside pas en Côte-d'Or ? Sur ViaTrajectoire l'ensemble des établissements de France est répertorié.
- Les personnes non équipées en informatique ou peu à l'aise avec Internet peuvent toujours déposer un dossier papier directement auprès de l'établissement.

Plus d'infos : viatrajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire



HANDICAP

LES MAISONS PARTAGÉES, UN CONCEPT DE SOCIÉTÉ !

LE 9 NOVEMBRE, ONT ÉTÉ INAUGURÉES À SAINT-APOLLINAIRE DEUX MAISONS PARTAGÉES SIMON DE CYRÈNE, AU SEIN DESQUELLES VIVENT ENSEMBLE DES PERSONNES HANDICAPÉES ET VALIDES. UN PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

L'association Simon de Cyrène offre une réponse sociale innovante à ceux dont la vie a basculé dans le handicap suite à un accident. Ainsi, elle offre l'espoir aux personnes cérébro-lésées de redonner un sens à leur vie. À Saint-Apollinaire, les deux maisons accueillent 12 résidents handicapés et 10 personnes valides les accompagnant et les guidant dans l'accomplissement d'actes de la vie sociale et relationnelle grâce à des actions collectives et/ou individuelles. Ces maisons proposent une alternative de prise en charge intermédiaire dite d'habitat inclusif, entre le domicile et un établissement médico-social "classique". Elles complètent ainsi l'offre d'accompagnement proposée en Côte-d'Or en direction des personnes handicapées (*voir ci-contre*).

Mieux vivre ensemble

Les personnes handicapées sont, dans ces structures, entourées par des accompagnateurs

volontaires. Les personnes handicapées mobilisent la Prestation de compensation du handicap (PCH) pour un projet de vie en disposant d'un logement individuel et reconstruisent un projet de vie permettant "d'être chez soi sans être seul", tandis que les personnes valides découvrent la richesse de la différence et prennent goût à une relation solidaire et fraternelle.

Ce "vivre ensemble" favorise l'autonomie et l'indépendance tout en offrant la possibilité de développer l'échange et le partage. L'Association Simon de Cyrène a sollicité le Département en 2015 pour la création de deux maisons partagées pour personnes handicapées sur la commune de Saint-Apollinaire.

Garante des solidarités humaines et territoriales, l'Assemblée Départementale, outre le versement de la PCH, a décidé d'attribuer une subvention annuelle plafonnée sur trois ans pour accompagner la mise en place de ce projet innovant.

LE CHIFFRE

72 M€ réservés au champ du handicap par le Conseil Départemental en 2017

OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DE SERVICES POUR DES PERSONNES HANDICAPÉES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

- 15 foyers d'hébergement et de vie, soit 868 places
- 4 centres d'accueil de jour, soit 116 places
- 8 Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), soit 299 places
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), soit 356 places
- 2 Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH), soit 77 places

DANS LE CADRE DE SA CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ, “LA CÔTE-D’OR À L’HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE”, LE 12 DÉCEMBRE DERNIER, LE DÉPARTEMENT A RAPPELÉ SON ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET A ANNONCÉ UNE STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR 2018.



LA CÔTE-D’OR À L’HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique est devenu, en quelques années, un enjeu sociétal majeur.

Des changements profonds de nos habitudes sont désormais inéluctables, quels que soient les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre que nous pourrions faire. Au regard des menaces qui pèsent sur la biodiversité*, l’adaptation de nos modes de vie est aujourd’hui indispensable.

Conscient de l’ampleur du défi à relever, le Département de la Côte-d’Or s’est saisi de cette question. Dès 2009, le Conseil Général d’alors s’est doté d’un Schéma Départemental du Développement Durable (42 fiches actions), ainsi que d’un plan départemental de l’eau.

En 2016, l’Assemblée Départementale adopte son Plan Climat Énergie Territorial (PCET) pour apporter des réponses concrètes visant à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique :

- développement du bois-énergie
- amélioration énergétique des logements à travers le programme “Habiter mieux”
- préservation des réservoirs de biodiversité par la labellisation des Espaces Naturels Sensibles (label ENS)
- sensibilisation des agents départementaux et des collégiens aux économies d’énergies
- accompagnement au développement des circuits locaux en agriculture.

En mars 2017, il poursuit son engagement avec le lancement du dispositif Futurs21.

Avec plusieurs partenaires (le cabinet Deloitte et le Cercle Entrepreneurs et Territoires), le Département tient à faire de la Côte-d’Or, le 1^{er} laboratoire français des modes de vie de demain. Cette démarche d’accueil d’expérimentations innovantes en Côte-d’Or porte l’ambition d’anticiper le changement des modes de vie des Français.

La Côte-d’Or sera donc le premier département français à s’engager, sur son territoire, dans une stratégie d’adaptation au changement climatique.

* QU’EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme un des enjeux essentiels du développement durable.

Au sens large, la biodiversité, ou diversité biologique, désigne la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes.

La Convention sur la Diversité Biologique la définit comme la “variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie” (article 2).



Une stratégie Départementale d'adaptation au changement climatique en 2018

Le 12 décembre, lors de la conférence Futurs21 sur le thème : *“La Côte-d’Or à l’heure du changement climatique : quels impacts sur la biodiversité et la ressource en eau ?”*, François Sauvadet, Président du Conseil Départemental et Président du Comité de bassin Seine-Normandie, a annoncé le lancement d’une Stratégie Départementale d’adaptation au changement climatique dont les axes seront définis en 2018.

Il a déclaré souhaiter *“aller vite sur ce dossier”* et appelle de ses vœux le soutien des agences de l’eau et du Pr Gilles Bœuf, éminent biologiste et président du Conseil scientifique de l’Agence Française pour la Biodiversité, invité d’honneur de cette conférence.

Francis Schneider, directeur territorial à l’Agence de l’Eau Seine Normandie et Dominique Girard, administrateur de l’Agence de l’Eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC), ont conclu la conférence en rappelant les Stratégies d’adaptation adoptées à l’échelle de leurs bassins respectifs et en affirmant leur contribution à la démarche lancée par le Département qui sera le premier de France à s’engager dans une telle démarche.

UNE INTERVENTION PASSIONNANTE DU PR GILLES BŒUF

Après les interventions de **Daniel Sirugue**, président du Conservatoire d’Espaces Naturels de Bourgogne, et de **Bernard Frochot**, président de Bourgogne Nature, sur le patrimoine naturel de Côte-d’Or, le **Pr Gilles Bœuf** a pointé les menaces qui pèsent sur l’espèce humaine provoquées par l’accélération du réchauffement climatique, le productivisme agricole, la surpêche, la surconsommation, l’épuisement des ressources notamment l’eau, la déforestation, la propagation des produits toxiques sur la planète...

Une présentation très complète sur le vivant, l’histoire de l’humanité et les perspectives de développement de la planète qui fait prendre conscience de l’urgence de la situation, de l’ampleur des enjeux et du défi à relever.

“Je suis là pour vous dire qu’il faut changer, que l’on vive différemment et que l’on a besoin de tout le monde pour cela”

Pr Gilles BŒUF, parrain de la Stratégie Départementale d’adaptation au changement climatique en Côte-d’Or



PORTRAIT

Biologiste français, professeur à l’Université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC, Paris VI) et président du Conseil scientifique de l’Agence Française pour la Biodiversité, Gilles Bœuf est l’auteur de plus de 400 publications nationales et internationales et assure de nombreuses conférences traitant de l’océan, de la biodiversité, de l’adaptation au milieu, du changement climatique ou encore du rôle de l’eau dans le vivant.

LES SCIENTIFIQUES LANCENT UN CRI D’ALARME

Le 13 novembre dernier, 15 000 scientifiques de 184 pays dont le biologiste Gilles Bœuf, ont publié dans la revue *BioScience*, un manifeste intitulé : *“ Mise en garde des scientifiques à l’humanité : deuxième avertissement ”*. Cette alerte solennelle est destinée à mettre en garde contre la destruction rapide du monde naturel et le danger de voir l’humanité pousser *“ les écosystèmes au-delà de leurs capacités à entretenir le tissu de vie ”*.



HABITER MIEUX 2018 : UN PROGRAMME D'AIDE ÉTOFFÉ POUR LOGEMENTS ÉNERGIVORES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POURSUIT SON INTERVENTION EN 2018 AUX CÔTÉS DE L'ANAH (AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT) POUR ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DANS LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE DE LEURS LOGEMENTS.

La rénovation de l'habitat individuel s'impose aujourd'hui car la précarité énergétique de la population est grandissante. 44 % de la population en Bourgogne-Franche-Comté est concernée avec une prédominance de maisons individuelles anciennes et énergivores. Par ailleurs, 70 % des logements ont été construits avant la première réglementation thermique de 1975.

Le Département, délégataire des aides à la pierre, a fait de la lutte contre la précarité énergétique une de ses priorités. Il intervient sur son territoire de délégation (la Côte-d'Or hors Dijon Métropole) auprès des propriétaires du parc privé aux revenus modestes, au travers du programme "Habiter Mieux", pour l'amélioration énergétique des logements.

Depuis 2013, 830 ménages ont reçu des subventions pour leurs travaux d'amélioration énergétique. En 2016, 1,6 M€ a été mobilisé pour la rénovation du parc privé au titre de ce programme "Habiter Mieux", financés par des crédits délégués par l'État et des subventions du Département.

"HABITER MIEUX", C'EST POUR QUI ?

Vous êtes concernés si vous êtes propriétaire occupant aux ressources modestes, que votre logement a plus de 15 ans et que vous n'avez pas souscrit à un Prêt à Taux Zéro depuis 5 ans.

Vous pouvez alors prétendre à des aides financières pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre bien.

QUELLE NOUVEAUTÉ EN 2018 ?

Habiter Mieux propose une seconde offre d'aide financière qui permet de bénéficier d'une aide de 7 000 à 10 000 € pour la réalisation de travaux identifiés comme les plus efficaces en matière de rénovation énergétique, sans avoir à justifier d'un gain énergétique minimum :

- le changement d'une chaudière ou du mode de chauffage
- l'isolation de combles aménagés ou aménageables
- l'isolation des murs.

Une seule obligation : ces travaux doivent être réalisés par une entreprise Reconnue garant de l'environnement (RGE).

LES AUTRES AIDES SONT MAINTENUES ET MAJORÉES

Il est toujours possible d'obtenir des aides pour la réalisation de travaux entraînant un gain énergétique de 25 % minimum.

Le Conseil Départemental encourage vivement les propriétaires à engager un programme de travaux le plus complet possible pour obtenir un confort thermique maximal. Il propose dans ce cadre une majoration de 10 % du taux d'aide et une prime de 250 € si les travaux conduisent à un gain énergétique de plus de 40 % (sous conditions de ressources).

Comment solliciter les aides ?
Point Rénovation Info Service
Adil au 03 80 66 28 88
ou adil.21@wanadoo.fr

Pour faire une demande de subvention :
www.monprojet.anah.gouv.fr
Et sur www.cotedor.fr



1



2



3



4

1/ CANTON D'IS-SUR-TILLE / MOLOY / Après un an de travaux, la nouvelle mairie a été inaugurée fin septembre dans un bâtiment datant du XIX^e siècle entièrement rénové. Située au rez-de-chaussée, en lieu et place de l'ancienne école, la mairie est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, elle est peu énergivore et plus fonctionnelle, avec une belle salle de réunion et un secrétariat réaménagé. > **21 350 € de subvention ont été apportés au titre du programme d'aide sur les "bâtiments communaux non protégés"**. Godart et Roussel Architectes

2/ CANTON DE NUITS-SAINT-GEORGES / SAULON-LA-CHAPELLE / Des travaux d'aménagement des abords de la gare ont été réalisés. Afin de rendre la gare plus attractive et encourager les habitants à prendre davantage le train, les équipements d'intermodalité (parking, accès de bus, cheminement piétons, garage à vélos...) ont été améliorés. La capacité d'accueil du parking est notamment passée de 25 à 40 places. Il a également été agrémenté d'arbres. > **Le Département a participé à ce projet à hauteur de 30 000 € au titre de son programme de Soutien à la Voirie communale.**

3/ CANTON D'AUXONNE / PONCEY-LÈS-ATHÉE / Un terrain intergénérationnel a été inauguré mi-novembre à proximité de la place du 8 mai 1945. Il comprend un terrain multisports en gazon synthétique (football, basket), une piste d'athlétisme à disposition des élèves de Poncey-lès-Athée, deux terrains de pétanque, ainsi que des jeux pour enfants. > **Une aide de 5 000 € a été attribuée au projet par le Conseil Départemental dans le cadre du programme Village Côte-d'Or.**

4/ CANTON DE SAINT-APOLLINAIRE / BEIRE-LE-CHÂTEL / Une salle de conseil et de mariage a été aménagée à la place de l'ancien préau de la mairie et une bibliothèque en lieu et place des anciens garages municipaux. L'ensemble respecte les normes d'accessibilité (construction d'une rampe douce et réaménagement de l'entrée de la mairie) et propose un meilleur service à la population.
> **Le bâtiment de la mairie a bénéficié d'une subvention de 42 700 €, programme "Bâtiments et édifices publics communaux non protégés".**
> **La bibliothèque a été financée à hauteur de 21 350 € au titre du programme "Équipement de lecture publique" et de 6 373 € par le programme "Équipement mobilier et première informatisation des bibliothèques".**
Architecte : Topoïen Studio

VOTÉ par le
Conseil Départemental
le 4 décembre 2017

Plus de 2 millions d'euros dont :

820 000 € pour les communes et les territoires dont :

- 500 000 € pour la construction d'un accueil périscolaire à Corgoloin
- 320 000 € pour l'aménagement d'une piste cyclable à Venarey-Les Laumes dans le cadre de contrats "Cap 100 % Côte-d'Or"

500 000 € pour les solidarités dont :

- 113 000 € pour travaux de modernisation à l'Ehpad Champmaillot à Dijon
- 104 000 € pour la construction par Orvitis d'un foyer de vie pour adultes handicapés à Gevrey-Chambertin
- 280 000 € à la Fédération des centres sociaux et aux centres sociaux d'Arnay-le-Duc, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Epoisses, Genlis, Gevrey-Chambertin, Montbard, Plombières-lès-Dijon, Pouilly-en-Auxois, Saulieu, Semur-en-Auxois, Venarey-les Laumes

450 000 € pour les collèges

- 219 000 € à 11 collèges pour l'acquisition de petits équipements, notamment aux collèges Le Parc à Dijon et Champ-Lumière à Selongey
- 217 000 € à 23 collèges pour travaux d'entretien, notamment au collège Claude Guyot à Arnay-le-Duc
- 14 000 € de primes SEGPA à 94 collégiens

36 000 € pour l'environnement, l'aménagement foncier et forestier

- 33 000 € au titre des aides forestières pour travaux de régénération artificielle et de dépressage pour 8 communes, notamment Comblanchien
- 3 000 € pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques à Champdôtre

157 000 € pour la culture dont :

- 17 000 € pour récompenser les trois lauréats du Prix Jeunes Talents Côte-d'Or 2017
- 78 700 € dans le cadre du Fonds d'action culturelle pour les projets des associations *CirQ'Onflex*, *L'Arsault*, *Why Note*, *Jazz O'Verre*, *les Musicades Bourgogne*, *les Traversées baroques*
- 50 000 € pour le Théâtre Gaston Bernard de Châtillon-sur-Seine



POUL'ET COMPAGNIE

DE BONS ŒUFS ET DU POULET FERMIER !

APRÈS UN DÉBUT DE PARCOURS PROFESSIONNEL DANS L'INDUSTRIE, LUDOVIC MARET A REPRIS L'EXPLOITATION FAMILIALE À SAULON-LA-CHAPELLE EN 2012. HYPERACTIF, LUDOVIC EST AUSSI MEMBRE DU RÉSEAU BIENVENUE À LA FERME ET PRÉSIDENT DU DRIVE FERMIER DE CÔTE-D'OR. RENCONTRE AVEC UN AGRICULTEUR PASSIONNÉ... QUI NE MET PAS TOUS SES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER !

Sécialisé dans l'élevage, la transformation et la commercialisation de volailles, Ludovic Maret possède 500 poules pondeuses et 3 000 poulets de chair. Dans son exploitation, toutes les conditions d'élevage sont mises en œuvre pour privilégier la qualité : locaux adaptés, alimentation à base de céréales, 10 000 m² de terrain enherbé pour permettre aux volatiles de gambader... Par ailleurs, les poulets achetés à vingt jours atteignent leur maturité après 70 à 80 jours de soins.

La vente à la ferme en plein boom !

"Mon père était céréalier, mais moi ce sont les animaux qui m'intéressent. À son décès, j'ai quitté mon emploi dans l'industrie – je suis titulaire d'un BTS en mécanique et automatismes industriels – pour revenir travailler sur l'exploitation. J'ai aménagé la ferme familiale afin d'abriter mon activité avicole. Cela fait cinq ans maintenant. J'ai pu embaucher deux salariés et je suis fier de dire que mon entreprise se porte bien !"

reconnait Ludovic. Il approvisionne des restaurateurs, des services de restauration collective (des collègues, notamment) et a aménagé un petit magasin sur son exploitation, qui lui permet de vendre directement au consommateur. "La vente à la ferme représente 60 % de mon activité", précise ce membre actif du réseau *Bienvenue à la Ferme*. Par ailleurs, la volaille de Ludovic est commercialisée par l'intermédiaire du Drive Fermier de Côte-d'Or, dont il est président. "Je crois beaucoup à ce projet et je m'investis énormément dans son développement. Apporter au consommateur, sans aucun intermédiaire, les produits fermiers de 40 producteurs locaux sur un seul point de retrait, c'est une belle idée accompagnée par la Chambre d'agriculture, soutenue par les collectivités, notamment

le Département, et je suis persuadé qu'elle trouvera son public !" assure-t-il.

Diversifier son activité

Très attaché à la notion de transmission, Ludovic Maret participe au dispositif *École en herbe* et accueille des scolaires sur son exploitation. "Éduquer les plus jeunes au goût et transmettre ma passion est un réel plaisir. Je me sens chanceux d'exercer un métier où j'apprends tous les jours", affirme notre éleveur. Il est d'ailleurs en train de développer une nouvelle activité : la culture de framboises. "Il y a une forte demande en Côte-d'Or pour ce produit. Les plantations se feront dès le début 2018 pour une première récolte de juillet à septembre", conclut celui qui passe avec aisance du panier à œufs à la barquette de fruits...

L'INFO EN +

Ludovic Maret est le lauréat du prix "coup de cœur du jury" des Trophées de l'agriculture 2018, organisés par la Chambre d'Agriculture et le *Bien Public*, en partenariat avec le Conseil Départemental. Un trophée qui récompense notamment son engagement en faveur d'une alimentation saine, qualitative et de proximité.

Poul'et compagnie à Saulon-la-Chapelle - 07 78 67 72 07 - Magasin sur l'exploitation ouvert du mercredi au vendredi de 17h à 19h et la samedi de 9h à 12 h 30 - www.drive-fermier.fr/21

SORTIR EN Côte-d'Or

DU 7 AU 23 FÉVRIER,
DANS LE CADRE DU FESTIVAL
TOURNEZ BOBINES,
L'UDMJC DE CÔTE-D'OR
EN PARTENARIAT AVEC
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
VOUS INVITE À LA PROJECTION
DU FILM *ZOMBILLÉNIUM* DANS
26 LIEUX DU DÉPARTEMENT.

Tournez Bobines : quand les zombies et les monstres ne font même pas peur !

Le film

Film d'animation dont l'histoire se déroule dans un parc d'attraction peuplé par des zombies et des monstres. Une création qui développe le thème des attitudes typiques de la société de consommation et des modes vendues au consommateur.

Le synopsis

Bienvenue à *Zombillénium* ! Un parc d'attractions habité par de vrais monstres dont l'âme appartient au Diable. Pourtant, même s'ils ont l'assurance d'une vie éternellement stable, ces créatures sont de plus en plus fatiguées par leur job : divertir des humains consommateurs et insatiables ! Bref, leur vie les stresse et en plus celle-ci est partie pour durer une éternité... Mais leur quotidien est bouleversé par un humain, Hector, contrôleur de sécurité, qui décide que le parc doit fermer. Francis, le vampire qui dirige le parc, le mord pour le transformer en monstre et préserver le secret. Hector est donc coincé dans cet endroit hostile... Arrivera-t-il à se libérer et à rejoindre sa fille Lucie ? Ou deviendra-t'il la nouvelle attraction phare de *Zombillénium* ?

Les ateliers

Les ateliers organisés par l'UDMJC complètent les projections et permettront aux enfants, dans les accueils de loisirs et les bibliothèques, de découvrir en profondeur l'univers du film et d'expérimenter une pratique artistique. Cette année, des maquilleuses professionnelles leur apprendront à se transformer en monstre ou en zombie.



Les réalisateurs

Arthur de Pins

Réalisateur, scénariste et illustrateur, il se spécialise dans l'animation et crée son premier court métrage, *Géraldine*. Après avoir remporté un véritable succès avec *La Révolution des crabes*, il gagne la Prix du public lors du Festival d'Annecy en 2004.

Alexis Ducord

Réalisateur, scénariste, story-boarder, spécialiste du story-board d'animation, il a notamment participé à plus d'une vingtaine de séries d'animation dont *Lucky Luke*. Depuis 2010, il travaille essentiellement sur des longs métrages de cinéma.

Calendrier

- Aignay-le-Duc :** 19 février à 18h
- Arceau :** 14 février à 15h
- Baigneux-les-Juifs :** 14 février à 16h
- Bligny-sur-Ouche :** 12 février à 15h
- Chanceaux :** 21 février à 15h
- Chenôve :** 13 février 17 h 30
- Corcelles-lès-Cîteaux :** 19 février à 15h
- Demigny :** 13 février à 15h
- Dijon :** (séance réservée)
16 février à 14 h 30
- Fleurey-sur-Ouche :** 19 février à 15h
- Fontaine Française :** 15 février à 15h
- Gissey-sur-Ouche :** 10 février à 17h
- Is-sur-Tille :** 15 février à 15h
- Lacanche :** 16 février à 15h
- Losne :** 13 février à 15h
- Mâlain :** 7 février à 15h
- Marsannay-la-Côte :** 21 février à 15h
- Nolay :** 20 février à 15h
- Pouilly-en-Auxois :** 17 février à 17h
- Précý-sous-Thil :** 16 février à 15h
- Recey-sur-Ource :** 22 février à 15h
- Selongey :** 23 février à 15h
- Seurre :** 21 février à 15h
- Sombernon :** 12 février à 15h
- Sainte-Colombe-sur-Seine :** 22 février à 15h
- Vitteaux :** 23 février à 15h

En savoir + : Les Tourneurs de l'UDMJC - 03 80 43 60 42 - www.cotedor.fr

Salon des Seniors

Pour Bien vieillir en Côte-d'Or !

Les 22 et 23 mars, le Conseil Départemental donne rendez-vous aux plus de 55 ans à CongrExpo Dijon pour la 5^e édition du Salon des Seniors. Un espace d'exposition et d'information avec de nombreuses animations, riche de nouveautés...

8 000 visiteurs en 2017, 6 000 m² sur un même niveau et 200 interlocuteurs, dont 150 exposants : le Salon des Seniors 2018 ouvre ses portes ! Ateliers, conférences, animations, tables rondes, démonstrations... c'est le rendez-vous incontournable pour *Bien vieillir en Côte-d'Or* et l'opportunité d'échanger, de s'informer et de partager des astuces pour bien préparer et vivre sa retraite. Acteur majeur au service des aînés, le Département s'engage pour offrir aux plus de 131 000 seniors cote-d'oriens de plus de 60 ans, les meilleures conditions de vie et valoriser leur place dans la société.

Les nouveautés 2018

- **Espace "seniors connectés"** : des objets connectés et créatifs qui facilitent la vie de tous les jours et des ateliers informatiques pour découvrir le numérique
- **Espace "logement adapté"** : des logements innovants et pensés pour rester autonome
- **Espace "zen, santé et bien-être"** : une multitude d'options pour bien vivre
- **Un "job dating"** : un espace proposé par les services d'aide et d'accompagnement à domicile qui s'adresse aux étudiants de bac pro et de BTS du secteur sanitaire et social



Dans le Salon vous trouverez aussi...

- **Le village loisir tourisme en Côte-d'Or** pour découvrir des voyages et des séjours adaptés
- **Le village des associations** qui agissent dans l'aide à la personne, les loisirs, les animations, la solidarité, l'intergénérationnel, les jeux, le sport, la culture, etc.
- Animation et parrainage par une **célébrité**... Laquelle ? Rendez-vous bientôt sur www.cotedor.fr pour la découvrir

Le 22 mars 2018 de 9 h 30 à 20h
 Le 23 mars 2018 de 9 h 30 à 18h
 Entrée libre et gratuite

Bien vieillir
 en Côte-d'Or
 5^e salon des seniors

Tout le programme sur www.cotedor.fr



La Côte-d'Or au Salon de l'agriculture 2018

Dès le 24 février et durant 9 jours, plus de 600 000 visiteurs viendront découvrir, déguster et apprécier l'agriculture et les régions françaises dans toute leur diversité. Sur l'espace Bourgogne-Franche-Comté, la Côte-d'Or fêtera ses agriculteurs, éleveurs et producteurs fermiers le mardi 27 février. Et parce que cette année, #ÉpiquesÉpoques (*ci-contre*) met particulièrement l'Auxois à l'honneur, le Comte de Bussy-Rabutin lui-même, malgré ses 400 ans, montera à Paris se faire l'ambassadeur des races de ce territoire (Trait Auxois, Charolais, Brune...), de ses paysages bocagers et spécialités gastronomiques. Mais aussi, de son patrimoine remarquable dont nous fêterons les anniversaires cette année. Gageons que sa flamboyance saura séduire Parisiens et autres visiteurs du salon pour qu'ils nous rendent visite en 2018.

24 février > 4 mars 2018
www.salon-agriculture.com

Vous aussi devenez ambassadeur de la Côte-d'Or #ÉpiquesÉpoques au Salon de l'agriculture : suivez-nous sur Facebook/@departementcotedor et gagnez vos entrées et voyage en bus pour Paris, le 27 février.

#ÉPIQUESÉPOQUES à la redécouverte d'un patrimoine unique

En 2018, trois époques, trois hauts lieux patrimoniaux, trois anniversaires exceptionnels : les 900 ans de l'abbaye de Fontenay, les 400 ans de la naissance du flamboyant comte de Bussy-Rabutin et les 250 ans de la Grande Forge de Buffon. Une occasion de (re)découvrir le patrimoine incontournable de la Haute Côte-d'Or.

Du haut de ses collines, vingt siècles vous observent : cette année tous les projecteurs sont braqués sur la Haute Côte-d'Or, territoire remarquable pour son patrimoine architectural et naturel. Avec #ÉpiquesÉpoques, la nouvelle saison touristique, le Département et Côte-d'Or tourisme vous invitent à rentrer dans l'intimité de cette terre confidentielle et à célébrer l'anniversaire de trois sites remarquables. Une occasion idéale pour des escapades amicales, des retrouvailles familiales ou des sorties en amoureux. Mais aussi un formidable terrain de jeu pour les amateurs d'art, de culture, de gastronomie et de patrimoine.

Ce mois-ci, nous vous présentons le plus ancien de ces sites : **l'abbaye de Fontenay**. Un site, à tout seigneur tout honneur, qui traverse 900 ans d'histoire et dont l'authenticité reste inscrite dans le temps.

LE LIEU : l'abbaye de Fontenay

Fondée en 1118 par saint Bernard de Clairvaux et située à Marmagne, l'abbaye de Fontenay est la plus ancienne abbaye cistercienne conservée au monde. Classée Monument Historique français dès 1862, elle est inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1981. Son style sobre, sa luminosité et sa spiritualité lui confèrent un côté magique et exceptionnel typique de l'architecture cistercienne. Près de 100 000 personnes viennent visiter l'abbaye chaque année et en 2018, elle soufflera ses 900 bougies !



LE PERSONNAGE :

Bernard de Clairvaux "le spirituel"

Né en 1090 à Fontaine-lès-Dijon, Saint Bernard, surnommé *le dernier des Pères de l'Église*, a laissé son empreinte à l'abbaye de Fontenay... Mais pas que ! À 23 ans, il rentre au Nouveau Monastère au sud de Dijon, à Cîteaux. Ensuite, il fonde l'abbaye de Clairvaux et en 1118 celle de Fontenay. Mystique et spirituel, il a consacré sa vie à la contemplation et, depuis l'abbaye de Fontenay, a arbitré des affaires royales, épiscopales, papales et internationales.

LES ÉVÉNEMENTS COUPS DE CŒUR

Grande soirée #ÉpiquesÉpoques 2018, 26 mai
Lancement de l'année #Épiques Époques avec une soirée concert suivie de la projection du film *Des hommes et des dieux* de Xavier Beauvois dans le cadre exceptionnel du dortoir des moines de l'abbaye.

Concert sous la direction de William Christie (à confirmer), 19 juillet

Découvrez l'un des pionniers de la redécouverte de la musique baroque. Claveciniste, chef d'orchestre, musicologue et enseignant : une aventure musicale à ne pas louper !

Patrimoine en musique : orchestre baroque Les musiciens d'Europe, 11 août
La passion selon Saint-Jean de Bach interprétée par l'orchestre Baroque *Les Musiciens d'Europe*, le *Chœur des 3 Frontières* (Alsace) et les solistes de l'Opéra-Studio de Genève.

Atelier : Journée sur le thème de l'artisanat, toute l'année
La Maison des compagnons de Troyes (artisan vitrailiste, forgeron et papetier) vous attend pour des démonstrations et des échanges passionnants.

Plus d'infos sur epiquestepoques.com ou cotedor.fr

À Pas Contés, émerveillez-vous !

Organisé par l'Association Bourguignonne Culturelle et soutenu par le Département, À pas contés, festival jeune & tout public, débarque avec sa 18^e édition sous le signe de la curiosité et de l'émerveillement. Théâtre, marionnettes, cirque, danse, musique : du 2 au 16 février participez au voyage...

79 représentations dont 3 premières françaises, et 10 lieux en Côte-d'Or : À pas contés est de retour ! Un festival qui émerveille et questionne bébés, enfants, adolescents et adultes. Un festival international et un melting-pot culturel où vous retrouverez des compagnies françaises et venant d'Australie, de Belgique, du Canada, d'Espagne, d'Italie...

L'invitée d'honneur de cette édition est Suzanne Lebeau, auteur dramatique canadienne dont vous pourrez découvrir l'écriture lors du spectacle *Trois petites sœurs* et de la table ronde organisée autour de *La question du drame et du tragique dans le théâtre jeune public*, vendredi 2 février à la salle Devosge à Dijon.

Mais, À pas contés ce n'est pas que des spectacles ! C'est aussi des installations et des présentations de projets... Le festival n'arrête jamais de vous surprendre !

Les installations salle Devosge

Xics del Xurrac

Une installation ludique de la Cie *Tombs Creatius*, troupe espagnole d'artisans qui a pour ambition de créer des jeux qui puissent être installés dans l'espace public.

De 4 à 99 ans
Du 3 au 7 février

Bestioles de légende

Le théâtre *La Licorne* vous présente une installation plastique et théâtrale qui rend hommage aux animaux-stars qui ont tenu des rôles majeurs dans l'histoire du cinéma hollywoodien.

Tout public dès 8 ans
Du 10 au 13 février



... Et au Conseil Départemental ? C'est la joie des plus petits et l'émerveillement des plus grands

Le Département, qui soutient le festival, accueille 3 spectacles. 14 représentations à la cité Henry Berger - rue Joseph Tissot à Dijon, pour étonner et amuser les plus petits (et les plus grands). Qui a dit que les adultes ne pouvaient pas s'amuser en regardant un spectacle pour enfants ?

Sous la neige

Une multitude de papiers de soie dessine un paysage blanc, les spectateurs, assis tout autour, guidés par la musique et la lumière, sont invités à un voyage sensoriel et poétique. Un spectacle intime pour toute la famille proposé par la Cie des *Bestioles*.

De 6 mois à 6 ans
Les 9 et 10 février à 10h et à 15h

Baby Macbeth

Une interprétation libre des œuvres de Shakespeare présentée par la Cie belge *Gare Centrale*. Les adultes y retrouveront les intrigues de *Roméo et Juliette*, *Macbeth*, *Le songe d'une nuit d'été*... Les bébés-spectateurs se plongeront dans un spectacle narratif malicieux, poétique et musical. Dès 1 an

Le 11 février à 15h et à 17h
Le 12 février à 10h et à 15h

Mélodies pour petites oreilles

L'Orchestre Dijon Bourgogne propose une création spécialement produite pour le festival À pas contés. Au programme, Mozart, Beethoven, Schumann, Lully, Rachmaninov et beaucoup d'autres... Une bulle de détente, intime et musicale pour petites (et grandes) oreilles !

De 0 à 3 ans
Les 13 et 14 février 10h, 11h et 16h

Sur réservation à l'ABC

Retrouvez tout le programme sur abcdijon.org et cotedor.fr

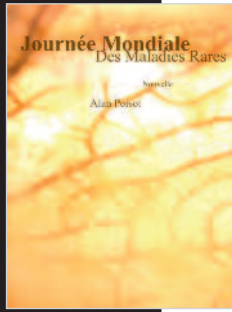
C'est à lire

Journée Mondiale des Maladies Rares

Alan Poisot, jeune auteur dijonnais, livre chaque année un ouvrage à l'occasion d'une journée mondiale. Pour 2018, il met à l'honneur la Journée Mondiale des Maladies Rares (28/02/18).

Mahavam, un nouveau-né abandonné dans la jungle indienne par ses parents, développe les symptômes d'une *Epidermidysplasie verruciforme* ou *maladie de l'homme-arbre*. Selon le grand chef d'une des tribus, Mahavam ne peut-être que l'enfant de la Terre mère... Un livre qui parle de l'appréciable sensation de vivre et d'exister malgré les contraintes délétères de la destinée génétique... L'intégralité des bénéfices de la vente du livre perçus lors de cette Journée spéciale sera reversée à *Alliance Maladies Rares*.

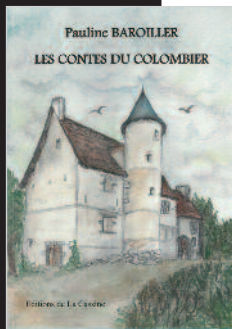
Alain Poisot



Les Contes du Colombier

Entrez dans le monde de Pauline Baroiller ! Les Contes du Colombier, illustrés d'aquarelles de l'auteur, entraînent le lecteur dans d'autres temps. Le fils du meunier se fait berger quand les mauvaises récoltes ne donnent plus rien à moudre et l'ermite Gautier, héros des contes précédents, revient et cultive les simples pour aider à la guérison des malades.

Pauline Baroiller
Édition de la Cassine



Sélection de la Médiathèque Côte-d'Or

Bubble Mag

Bubble Mag est un magazine trimestriel à l'attention des parents modernes et bienveillants. Boîte à idées vitaminées et positives, le magazine a été créé en 2007 par Anne-Laure Troublé, journaliste et Aude Chabrier, formatrice, toutes deux mamans. Bubble Mag est aujourd'hui une communauté de plus de 400 000 parents et un magazine qui propose des sujets comme l'éducation, le cinéma, la culture, la déco...

Anne-Laure Troublé et Aude Chabrier
www.bubblemag.fr



L'AGENDA DE VOS SORTIES



Concerto pour deux Clowns - Cie Les Rois Vagabons - Beaune

Théâtre



Beaune
EMMA MORT
Clown plein de poésie, Emma a décidé de s'occuper de la mort. Dans ce spectacle sa mission est de rassurer son public.

Un spectacle réjouissant qui insuffle une grande joie de vivre.
8 février
Théâtre de Beaune
03 80 24 55 61

Châtillon-sur-Seine
MISS CARPENTER
De l'humour ! Miss Carpenter n'a pas l'âge de ses artères et se voit toujours l'actrice belle et admirée qu'elle était au milieu du XX^e siècle. Chanter, danser, jouer la comédie, Miss peut tout faire !
2 mars
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

Dijon
LE TRAITEMENT
Anne, une jeune New-Yorkaise, répond à l'annonce publiée par

un couple de producteurs qui désire faire un film traitant de la "réalité". Une critique passionnée de l'industrie du cinéma.

Du 27 au 3 février
Théâtre Dijon Bourgogne
03 80 30 12 12

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune ou une association, vous désirez informer les Côte-d'Orains d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cotedor.fr
Parution sous réserve de la place disponible.

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Animations-Événements

Auxonne CARNAVAL

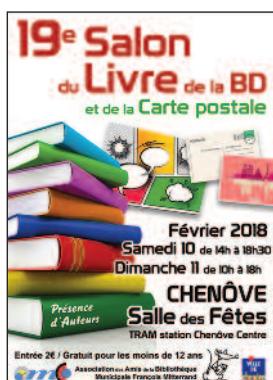
Le carnaval est une tradition bien ancrée à Auxonne ! Une vingtaine de chars fleuris, plus de 900 costumés dansant et des batailles de confettis... À ne pas manquer !

4 mars
Centre ville
carnavalauxonne.fr

Belleneuve 5^e EXPOSITION ARTISANALE

Organisée par l'association *Nos Idées folles*, cette exposition artisanale est une belle occasion pour découvrir des créations originales et de qualité : bijoux, poteries, broderies...

11 mars
Salle de fêtes
03 80 31 98 68



Chenôve 19^e SALON DU LIVRE, DE LA BD ET DE LA CARTE POSTALE

Livres, bandes dessinées, vieux papiers, cartes postales : il y en aura pour tous les goûts ! Au programme, exposition de peintures et photos, et dédicaces d'auteurs.

10 février et 11 février
Salle des fêtes
06 68 61 90 72

Dijon SALON MINÉRAUX FOSSILES GEMMES ET BIJOUX

Une quarantaine de professionnels passionnés, 1 000 m² d'exposition vente et des fossiles âgés de plus de 300 millions d'années. Que vous soyez passionné ou amateur, découvrez les minéraux, les fossiles et les gemmes du monde entier.

17 et 18 février
Palais des Congrès
03 80 77 39 00



Semur-en-Auxois PRINTEMPS DES POÈTES - COULEURS FEMMES

Spectacles, lectures, musique, rencontres, dédicaces : la Cie *L'enchantement de la mandarine* vous invite à la 14^e édition de cette journée consacrée à la poésie féminine sous le thème *L'ardeur*.

10 mars
Théâtre de Semur-en-Auxois
03 80 97 26 80



Dijon FESTIVAL GÉNÉRIQ

Des tumultes musicaux en ville ! Le festival GÉNÉRIQ fait résonner la musique aux quatre coins de Dijon, faisant redécouvrir des espaces urbains, comme un shot de magie, dans des lieux hors du commun.

Pour cette 11^e édition, La Vapeur, scène de musiques actuelles, vous propose des concerts mêlant artistes reconnus et petits bijoux de demain, rencontres, conférences et ateliers pour aborder le son et les artistes autrement. À ne pas manquer : le point de ralliement quotidien au Cellier de Clairvaux où l'on peut fabriquer de belles choses en famille ou entre amis, prendre un verre, manger un morceau et assister à un concert différent chaque soir !

Du 7 au 11 février 2018
En savoir + lavapeur.com ou generiq-festival.com

Arts & Scènes

Les rendez-vous de la saison culturelle 100 % Côte-d'Or en février-mars :

À la rencontre de Charley Bowers

La Cie *Scènes Occupations* vous invite à redécouvrir le cinéma burlesque de Chaley Bowers. Les musiciens installés au pied de l'écran, accompagnent les images. Dès 6 ans.
Recey-sur-Ource : 25 février à 16h, salle du Foyer rural

Chez Léon

La Cie *Queen Carmen* propose un bal populaire où musique, théâtre et parfois cirque se mêlent. Tout public.
Selongey : 24 février à 20 h 45, salle F. Lescure

Le Cabaret Cirque

De l'univers du cirque à celui de la musique swing, de la poésie à l'humour, la Cie *Manie* vous fait entrer dans son cabaret pour un moment de partage et d'émotion. Dès 5 ans.
Marcilly-sur-Tille : 25 février à 15h, salle polyvalente Les Petits Ormeaux

Mademoiselle Odile fait son cabaret

Un patchwork de castelets proposé par la Cie du *Clair Obscur* où se joue le répertoire déjanté des petits quotidiens et des grandes rêveries de Mademoiselle Odile. Dès 2 ans.
Alise-Sainte-Reine : 24 février à 17h, salle Félix Kir, 03 80 96 04 17
Varois-et-Chaignot : 11 mars à 15 h 30, espace Pierre Aubert

Métallos et dégraisseurs

Infiltez-vous dans la fresque vivante de 150 ans de vie ouvrière, déroulée par 25 personnages et jouée par 5 comédiens de la Cie *Taxi-Brousse*. Dès 14 ans.
Is-sur-Tille : 10 février à 20 h 30, salle Les Capucins

Quartiers Latins

Lorsque les chemins de Thierry Caens et Daniel Fernandez se croisent, les atmosphères du Sud surgissent ! Tout public.
Mirebeau-sur-Bèze : 10 mars à 20 h 30, auditorium de l'école de musique
Baigneux-les-Juifs : 13 mars à 20 h 30, salles des fêtes

Un petit pas de deux sur ses pas

La Cie *De Fako* vous invite à découvrir la création d'un spectacle, des auditions au salut, en passant par les coulisses. Dès 8 ans.
Chatillon-sur-Seine : 9 mars à 19 h 30, théâtre Gaston Bernard

Retrouvez toute la programmation sur cotedor.fr

À découvrir aux Archives Départementales

Chaque mois, retrouvez un document, une œuvre, un objet... Une invitation à la connaissance et à la compréhension de ce qui appartient à notre passé et reste notre patrimoine.



Étienne Bazin, le missionnaire des Inuits

Né à Dijon le 30 mars 1903, Étienne est le neuvième de dix enfants. Après une jeunesse turbulente, il décide de rentrer dans les ordres. Il entreprend tout de suite un apostolat difficile et devient missionnaire dans le Grand Nord canadien. En 1929, il débarque à Pond Inlet, village esquimau situé sur le 72^e parallèle Nord et il y reste dix-sept ans : c'est le premier Blanc à vivre avec les Inuits de façon permanente et isolée. Sa simplicité de vie, son humilité et son dévouement lui valent l'amitié de ce peuple habitué au partage. À son retour en France, il est nommé curé de Corgoloin et des paroisses alentours : Comblanchien, Premeaux, Prissey et Quincey. Il décède le 21 novembre 1972 et est inhumé dans le cimetière de Corgoloin auprès de sa sœur Cécile.

En savoir + au 03 80 63 66 98 ou sur archives.cotedor.fr

LES CAFÉS-PARENTS

L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

Organisés en partenariat avec l'EPE21 et financés par le REAAP, les cafés-parents permettent aux parents des adolescents d'échanger sur leur expérience autour d'un thème choisi. Animées par une éducatrice et une psychologue spécialistes des questions de l'adolescence, les rencontres ont lieu dans les locaux de l'Adosphère à Dijon.

Les cafés-parents de février à juin 2018, de 10h à 12h :

- 10/02 : Parents/ado, l'entente conflictuelle : trouver un accord pour sortir du conflit
- 24/03 : Besoin d'intimité à l'adolescence
- 07/04 : Les 3 A : Amitié, Amour, Ado
- 05/05 : Parents d'ado mais quelle place pour le couple ?
- 02/06 : La séparation des parents

Sur inscription au 03 80 44 10 10

Concerts-Spectacles



© Marie Vocgian

Chenôve

LES SEA GIRLS

Les *Sea Girls* veulent encore être grandioses. Leur recette de longévité : des musiques à texte, des chansons burlesques, et l'humour comme obsession.

3 mars
Le Cèdre
03 80 51 56 25

Dijon

LOS BARGUERA

Ne cherchez pas dans un dictionnaire ! *Los Banguera* est le mélange ludique des noms de deux barytons qui ont concocté cette soirée en forme de voyage. Toutes les facettes de la musique latino-

américaine se rencontrent dans cette soirée dépayssante et bouleversante.

27 février
Opéra de Dijon
03 80 48 82 82

Flavigny-sur-Ozerain

DUO CORDOVIL GALOIC

Deux guitares, une voix, des compositions de Branko Galoic : un concert pour cordes organisé par l'association *Hors Saison Musicale* qui va réchauffer le cœur et l'esprit !

18 février
Vignoble de
Flavigny-sur-Ozerain
horsseasonmusicale.fr

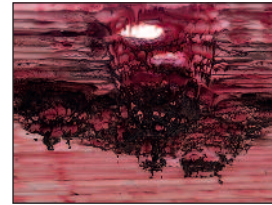
Expos

Dijon

FREE WOMEN

Découvrez les œuvres de Jean Dupuy, Matias Faldbakken, Steven Parrino, Emilie Ding, Anita Molinero et Nancy Rubins. Une exposition qui montre la complexité et la diversité de l'art et de la création plastique.

Jusqu'au 18 mars
FRAC Bourgogne
03 80 67 18 18



FRAC @ œuvre de Anita Molinero



EXQUISES ESQUISSES - DU PROJET À LA RÉALISATION

L'esquisse est une étape intermédiaire entre la première pensée et la réalisation finale. Découvrez, à travers les œuvres des artistes, les différences entre le modèle et l'œuvre finale.

Jusqu'au 18 mars
Musée Magnin
03 80 67 11 10

Jeune Public



Beaune

CONCERTO POUR DEUX CLOWNS

La Cie *Les Rois Vagabonds* vous invite à un délicieux pas de deux, poétique et drôle. Un spectacle de haute volée, avec les musiques de Vivaldi, Strauss, Bach... Dès 8 ans.

8 mars
Théâtre de Beaune
03 80 24 55 61

HANSEL ET GRETEL

Les étudiants de l'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté nous racontent l'histoire d'Hansel et Gretel. Une soirée inédite, à mi-chemin entre musique et théâtre.

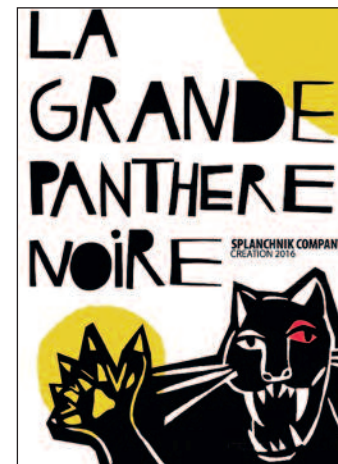
9 mars
La Minoterie
03 80 48 03 22

Quetigny

LA GRANDE PANTHÈRE NOIRE

La Cie *Splanchnik* vous présente un conte drôle et philosophique en théâtre d'ombres, raconté en musique et dansé, pour une découverte de la richesse des arts indiens aux jeunes enfants. Dès 6 ans.

15 février
Espace Mendès-France
03 80 48 28 43



GROUPE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les Républicains - UDI - Divers Droite

80 km/h : une décision arbitraire et injuste pour nos territoires

Le Gouvernement vient d'annoncer unilatéralement la réduction de la limitation de vitesse de 90 à 80 km/h sur les routes qui composent le réseau secondaire. Cette mesure a été prise sans que soient publiés les résultats de l'expérimentation d'un abaissement de la limite de vitesse à 80 km/h menée entre l'été 2015 et l'été 2017 sur trois tronçons test en France. Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas révélé aux Français les résultats de cette enquête ?

Alors que les Départements gèrent près de 380 000 km de routes départementales, le Gouvernement a annoncé sa décision sans même prendre le soin de les consulter. Aucun contact n'a été pris avec les services départementaux pour identifier ensemble les sections du réseau routier qui pourraient être spécifiquement concernées, en raison d'une dangerosité avérée. Ce sont pourtant nos agents qui connaissent le mieux les 5 846 km de routes départementales de la Côte-d'Or qu'ils entretiennent au quotidien.

Contestant cette mesure arbitraire à laquelle le candidat Macron s'était lui-même opposé durant la dernière campagne présidentielle, le Conseil départemental de la Côte-d'Or a adopté à l'unanimité un vœu demandant au Gouvernement de privilégier des solutions pragmatiques

au cas pas cas sur les tronçons les plus accidentogènes.

Il est inacceptable qu'une nouvelle fois, Paris impose arbitrairement son choix aux territoires. Cette mesure acte en effet une énième rupture d'égalité entre les territoires : c'est une nouvelle contrainte pour les habitants des territoires ruraux, car la voiture constitue souvent le seul moyen de transport de proximité. À l'inverse, les réseaux de transports en commun en milieu urbain permettent une moindre dépendance à la voiture. Mais tous les Français ne sont pas des citadins !

Plusieurs solutions existent pour sauver des vies sur les routes. Alors que le Gouvernement a fait le choix la contrainte, la Majorité Départementale a opté pour la prévention (grâce au programme Christian Myon et en réunissant un collège de sécurité routière après la survenue de chaque accident mortel) et l'investissement, en inscrivant 37 M€ pour l'entretien et la modernisation du réseau routier départemental au Budget 2018 de la Côte-d'Or. La sécurité sur les routes est loin d'être une priorité nouvelle pour nous. Notre politique porte ses fruits, avec une moyenne départementale d'accidents mortels chaque année plus faible que la moyenne nationale.

Président : François Sauvadet

François-Xavier Dugourd,
Catherine Louis et Ludovic Rochette,
co-animateurs de la Majorité

- Auxonne
Marie-Claire Vallet / Dominique Girard
- Beaune
Marie-Laure Rakic / Jean-Pierre Rebourgeon
- Brazey-en-Plaine
Emmanuelle Coint / Gilles Delepau
- Châtillon-sur-Seine
Valérie Bouchard
- Dijon 1
Danielle Darfeuille / François-Xavier Dugourd
- Dijon 4
Anne Erschens / Ludovic Rochette
- Fontaine-lès-Dijon
Patricia Gourmand / Patrick Chapuis
- Genlis
Christelle Meheu / Vincent Dancourt
- Is-sur-Tille
Catherine Louis / Charles Barrière
- Ladoix-Serrigny
Anne Parent / Denis Thomas
- Montbard
Laurence Porte / Marc Frot
- Nuits-Saint-Georges
Valérie Dureuil / Hubert Poullot
- Saint-Apollinaire
Christine Richard / Laurent Thomas
- Semur-en-Auxois
Martine Eap-Dupin / François Sauvadet

Présidente, Colette Popard
1^{er} Vice-Président, Paul Robinat

- Arnay-le-Duc
Béatrice Moingeon-Hermay / Pierre Poillot
- Chenôve
Jeannine Tisserandot / Dominique Michel
- Chevigny-Saint-Sauveur
Dénia Hazhaz / Michel Bachelard
- Dijon 2
Nathalie Koenders / Lionel Bard
- Dijon 3
Sandrine Hily / Hamid El Hassouni
- Dijon 5
Colette Popard / Christophe Avena
- Dijon 6
Céline Maglica
- Longvic
Céline Tonot / Christophe Lucand
- Talant
Christine Renaudin-Jacques / Paul Robinat

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialistes, écologistes, progressistes et divers gauche

Personnes âgées : pour améliorer la vie en établissement

Si la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) est une belle avancée pour notre pays, elle ne doit pas être le prétexte pour cacher les vicissitudes du Conseil départemental. Aujourd'hui, dans les établissements, ce n'est plus tenable. Le personnel est en souffrance, les résidents aussi. Nous demandons d'engager sans tarder une politique volontariste et de prendre ce sujet à bras le corps pour qu'il devienne la priorité des priorités. Hélas le budget 2018 qui a été adopté en décembre dernier ne va pas dans ce sens.

La majorité de droite et du centre a décidé d'en terminer avec la convergence des tarifs dans les EHPAD. Jusqu'à présent, le tarif dépendance alloué aux établissements était déterminé pour permettre une revalorisation dans les établissements les moins bien dotés, tout en maintenant le niveau de ceux les mieux dotés. On pouvait appeler ça une harmonisation vers le haut. Il a été décidé pour 2018 d'en finir avec cette logique, ce qui conduira à une diminution immédiate des dotations dépendances pour les établissements dépassant la valeur nette moyenne départementale du point GIR. Ce n'est plus une logique où tout le

monde est tiré vers le haut. Il s'agit d'une logique purement comptable où certains établissements seront amputés d'une partie de leur dotation. Ce n'est pas acceptable. Il s'agit d'une décision politique, non imposée par la loi, que nous avons dénoncée et à laquelle nous nous sommes opposés.

Autre exemple : l'évolution des budgets hébergement et accompagnement social. Il nous a été proposé une augmentation de 0,3% des dépenses brutes dans le secteur Personnes Âgées et Handicap. Alors que la croissance revient dans notre pays et que la situation économique s'est largement améliorée, l'inflation sera, selon les prévisions, de 1,1% en France en 2018. Faire évoluer les budgets hébergements de 0,3% équivaut en réalité à une baisse déguisée en direction des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées. Encore une fois, cet exemple démontre le manque d'ambition du département pour aider les plus fragiles d'entre-nous.

En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2018.

Pour nous suivre : www.forcesdeprogres.net
facebook.com/forcesdeprogres et @FDP21



53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

Inforoute



Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr/cmfi/inforoute

Votre magazine



En ligne sur www.cotedor.fr



avec vidéo



et + de photos

Newsletter



Abonnez-vous sur www.cotedor.fr

Plus d'actus



@departementcotedor



@CD_CotedOr



cd_cotedor

CÔTE-D'OR MAGAZINE

Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Martin Bonne

Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand

Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni

Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet

Réalisation : C. Mahoudiaux

Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001

Tirage : 263 700 exemplaires

Dépôt légal : Janvier-Février 2018

Courriel :
cotedor-magazine@cotedor.fr



PRIX CHRISTIAN MYON DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Créé en 2008 en hommage à Christian Myon, Conseiller Général disparu dans un accident de la route, le Concours Christian Myon de la Sécurité Routière, fête ses 10 ans d'existence en 2018. Ainsi en dix ans, 82 prix ont été attribués à 37 établissements scolaires, 27 communes ou communautés de communes, 9 associations et 9 entreprises pour récompenser des projets ou des actions destinées à former, communiquer et sensibiliser les Côte-d'Oriens à la sécurité routière.

Appel à projet 2018

La 10^e édition du concours est lancée, date limite de remise des dossiers le 31 mai.

Les projets ou les actions réalisées pourront être récompensés par une dotation allant jusqu'à 1 500€. Après une pré-sélection des dossiers, les candidats retenus présenteront leur dossier devant le jury et les lauréats seront récompensés lors d'une remise des prix organisée à l'automne.

Plus d'infos sur cotedor.fr

Et auprès de manuel.mas@cotedor.fr - 03 80 63 64 15



Le prix récompense des actions ou projets de sensibilisation, de communication ou de prévention autour de la sécurité routière et est ouvert aux collectivités, associations, entreprises et établissements scolaires. À vos projets !

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous.



FAIT DES DÉCHETS UNE VÉRITABLE RESSOURCE

Le développement durable est un des enjeux majeurs de la société d'aujourd'hui pour assurer l'avenir de la planète.

Créée en 2016, l'association la Recyclade, soutenue par le

Conseil Départemental, est l'un des outils qui permet de répondre à des préoccupations environnementales, sociales et économiques. Elle crée de l'activité et donc de l'emploi local, participe à la sensibilisation des publics au développement durable et initie de nouvelles collaborations vertueuses sur le territoire. En deux mots, la Recyclade offre une alternative écologique à la gestion finale du déchet non alimentaire.

Bientôt, l'association proposera aussi un programme d'ateliers animés par ses bénévoles spécialistes et des intervenants professionnels. Objectif ? Permettre à tous de mettre en œuvre des techniques pour recycler un maximum d'objets et leur donner une seconde vie. Suivez-les sur Facebook pour en connaître les dates et le programme.

Enfin, venez faire un petit tour à la boutique solidaire, quartier des Bourroches à Dijon, vous y découvrirez d'incroyables détournements d'objet ou comment faire du neuf avec du soi-disant "vieux" !

Boutique : 11, rue du Nuits-Saint-Georges à Dijon - 06 31 60 86 56

Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9h à 18 h 30

Plus d'infos : Facebook/larecyclade



CONSEIL DÉPARTEMENTAL + UDMJC
TOURNEZ BOBINES

LE FESTIVAL DU CINÉMA ITINÉRANT EN CÔTE-D'OR

DU 7 AU 23 FÉVRIER 2018

PLUS D'INFOS SUR COTEDOR.FR

